

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 décembre 2020

2020 DVD 60-30 Prise en compte de l'impact de la COVID sur les DSP de parcs de stationnement - Avenant n° 2 à la convention de délégation du parc de stationnement MEYERBEER.

M. David BELLIARD, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-1 et suivants et L 1411-1 et suivants ;

Vu la convention de délégation du 31 juillet 2014, pour l'exploitation et l'entretien du parc de stationnement MEYERBEER et son avenant du 30 novembre 2017 conclu avec la Société Anonyme d'Economie Mixte d'Exploitation du Stationnement (SAEMES) ;

Vu le projet de délibération en date du 1er décembre 2020, par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer l'avenant n°2 qui a pour objet de prolonger la concession du parc de stationnement MEYERBEER à Paris 9e de 3 mois, pour prendre en compte de l'impact de la COVID sur la délégation de service public ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur David BELLIARD au nom de 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Société Anonyme d'Economie Mixte d'Exploitation du Stationnement (SAEMES) l'avenant n° 2 à la convention de délégation du parc de stationnement MEYERBEER (9e) en date du 31 juillet 2014 modifiée, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : L'impact sur les recettes sera constaté sur le budget de fonctionnement 2020 et suivants de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO